



La vie au travail  
Quand la CFDT tente de renouer  
avec la réalité du terrain. Page VIII

## ÉTHIQUE

Les indicateurs Eurosif/« Le Monde » de la performance environnementale et sociétale des grandes entreprises internationales

# Les investissements bancaires au crible de la responsabilité sociale

Le 6 juillet, à Londres, sera promulguée une nouvelle version, plus exigeante, des Principes d'Equateur, suivant lesquels 41 grandes banques, représentant 80 % des financements de projets dans le monde, s'engagent à sélectionner leurs choix d'investissements selon des critères de respect de l'environnement, des droits sociaux et humains. La première version, qui reprenait les procédures de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale chargée des investissements dans le secteur privé, date de juin 2003. La SFI ayant remis à jour ses procédures, les adhérents ont fait de même. Désormais, ces critères s'appliqueront à tous les projets, et non plus seulement à ceux d'un montant supérieur à 50 millions de dollars ; ils incluront une évaluation de leur impact sur la biodiversité.

De même, 44 investisseurs institutionnels et gestionnaires de fonds, représentant 4 000 milliards de dollars d'actifs dans le monde, ont adhéré aux « Principes pour l'investissement responsable », lancés par l'Organisation des Nations unies (ONU) le 27 avril à New York et le 2 mai à Paris. Les signataires s'engagent également à prendre en compte les questions sociales, environnementales dans l'analyse et la décision d'investissement, mais aussi à exiger des entreprises où ils sont présents, via leur participation aux organes dirigeants, informations, évaluations et résultats concernant ces aspects.

## « Guides sectoriels »

Qu'elles adhèrent ou non à ces Principes, les 18 plus grandes banques mondiales, présentées dans ce troisième volet des « indicateurs Eurosif/Le Monde », publiés par le « Monde Economie » (après « Les émissions de CO<sup>2</sup> », 14 mars, et « La parité », 10 mai) en partenariat avec l'European Social Investment Forum (Eurosif) et avec le soutien de la Commission européenne, rendent compte, avec plus ou moins de transparence (notée de 1 à 3), de pratiques d'analyse de leur portefeuille ou de leur clientèle sur des critères de développement durable. HSBC, par exemple, a produit des « guides sectoriels » (forêt, eau, bientôt suivis par l'énergie, la chimie, la pharmacie) à l'usage (confidentiel) de ses gestionnaires, explique Marine de Bazelaire, coordinatrice RSE pour la HSBC France, et affirme avoir rejeté, en

Les engagements des 18 plus grands* établissements mondiaux	Adhésion aux « Principes d'Equateur » (1)	Intégration de principes de développement durable pour l'exploitation bancaire		Investissement socialement responsable (ISR)	Microfinance
		Analyse des projets de financement et/ou d'investissement	Analyse du profil client		
<b>CITIGROUP</b> (Etats-Unis)	oui	2	2	« Environ 1 000 »	4,5
<b>FORTIS</b> (Pays-Bas)	oui	2	2	9 000 - 10 000	Non disponible
<b>HSBC</b> (Royaume-Uni)	oui	1	2	1 000 - 1 500	1,6
<b>BNP PARIBAS</b> (France)	non	2	2	1 000 - 1 500	2,6
<b>BANK OF AMERICA</b> (Etats-Unis)	oui	2	2	0	Non disponible
<b>ROYAL BANK OF SCOTLAND</b> (Royaume-Uni)	oui	2	2	Non disponible	1 027,7
<b>CRÉDIT AGRICOLE SA</b> (France)	oui <sup>(2)</sup>	1	2	1 000 - 1 500	0,1
<b>CRÉDIT SUISSE GROUP</b> (Suisse)	oui	1	2	450 - 500	19,2
<b>JPMORGAN CHASE &amp; CO</b> (Etats-Unis)	oui	2	2	< 50	Non disponible
<b>UBS AG</b> (Suisse)	non	2	2	450 - 500	Non disponible
<b>DEUTSCHE BANK</b> (Allemagne)	non	2	2	500 - 600	0,9
<b>HBOS</b> (Royaume-Uni)	non	2	2	100 - 150	Non disponible
<b>ABN AMRO</b> (Pays-Bas)	oui	1	1	1 500 - 2 000	9,0
<b>BARCLAYS</b> (Royaume-Uni)	oui	2	3	> 10 000	632,4
<b>SOCIÉTÉ GÉNÉRALE</b> (France)	non	2	2	50 - 100	Non disponible
<b>SANTANDER</b> (Espagne)	non	3	1	100 - 150	83,1
<b>LLOYDS TSB GROUP</b> (Royaume-Uni)	non	2	2	500 - 600	299,2
<b>GRUPE CAISSE D'ÉPARGNE</b> (France)	non	2	2	200 - 250	64,6

*Italique* : données recalculées  
1 > données quantitatives disponibles : nombre de projets analysés, montants correspondants, etc.  
2 > information qualitative sur les pratiques ou des initiatives dans ce domaine  
3 > pas d'information communiquée

\* en produit net bancaire (1) Engagements à respecter des critères d'évaluation sociaux et environnementaux dans le choix des projets financés (2) Calion Corporate and Investment Bank seulement Source: Ernst & Young, d'après les informations publiées par les entreprises

2004, 12 projets (au niveau mondial) sur 58 au titre des Principes d'Equateur.

Le montant des actifs gérés selon les critères de l'investissement socialement responsable (ISR) constitue l'autre évaluation, plus traditionnelle, de la prise en compte du développement durable par un établissement financier. C'est aussi le cas du montant des crédits apportés aux activités des communautés locales, dans les pays en voie de développement comme dans les quartiers en difficulté. Les chiffres imposants publiés par les banques britanniques s'expliquent ainsi par leur participation à un programme de la Banque d'Angleterre en faveur des quartiers défavorisés (« Deprived Areas »).

Alors que le monde de la finance était jusqu'alors plutôt épargné par les critiques qui se concentraient sur l'industrie énergétique et chimique (pollution, gaz à effet de serre) ou sur la grande distribution (droits sociaux et humains), il se trouve depuis quelque temps en première ligne. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont compris qu'il était plus efficace de s'attaquer au financement des projets industriels et des entreprises plutôt qu'aux entreprises elles-mêmes. Les campagnes en témoignent, qu'il s'agisse de « Banques françaises : épargnez le climat », lancé début 2006 par les Amis de la Terre, ou de « Mon argent a-t-il bonne conscience ? », lancée en Belgique par

Network Vlanderen, qui a abouti à une loi interdisant aux banques belges de financer les fabricants de mines antipersonnel. Il en est de même pour le palmarès de 39 banques publié en janvier par BankTrack, une coalition d'ONG britanniques, dans son rapport « *Shaping the Future of Sustainable Finance* » ([www.banktrack.org](http://www.banktrack.org)) sur le manque de transparence en matière de développement durable, ou encore le bilan carbone des portefeuilles de 44 fonds d'investissement britannique réalisés par le cabinet Trucost ([www.trucost.co.uk](http://www.trucost.co.uk)). Plus que les ONG, plus que les Etats, ce sont les investisseurs qui ont l'oreille des dirigeants d'entreprise. ■

A. R.

● Les informations publiées dans le tableau ci-dessus ont été collectées et traitées par le cabinet de conseil Ernst & Young à partir de documents accessibles au public : rapports annuels, rapports « développement durable » ou de « responsabilité sociale », sites Web, etc. Les 18 plus grandes banques mondiales sont présentées par ordre d'importance de leur produit net bancaire en 2004. La variété des définitions de l'« investissement socialement responsable » a conduit à l'établissement de fourchettes plutôt qu'à la reprise de chiffres exacts, parfois publiés par les banques elles-mêmes.

## Jean-Pierre Sicard : « De plus en plus d'acteurs financiers souhaitent se dégager de la dictature du court terme qui domine toujours aujourd'hui »

**Est-ce sous la pression des organisations non gouvernementales, ou de la société civile en général, que les investisseurs se préoccupent de la dimension sociale et environnementale des projets qu'ils financent ?**

Bien que parfois spectaculaire, cette pression est en réalité très faible, ponctuelle, isolée, et de surcroît très récente. Elle n'a que peu de résultats sur la façon dont, globalement, les banques et les investisseurs orientent leurs financements. Leur intérêt pour le développement durable provient d'autres causes, qui tendent aujourd'hui à converger.

### Lesquelles ?

De plus en plus d'investisseurs souhaitent se dégager de la dictature du court terme, de la contrainte du « reporting trimestriel », qui domine toujours aujourd'hui. Pourtant, l'idée qu'une gestion à long terme puisse engendrer une meilleure performance se diffuse progressivement. Pour un investisseur universel, comme le sont la



JEAN-PIERRE SICARD

plupart des grands établissements, la performance de son portefeuille est liée à celle de l'économie, qui dépend elle-même d'évolutions majeures comme le réchauffement climatique, la croissance dans les pays en voie de développement, etc. Il s'intéressera donc à la stratégie de l'entreprise, il essaiera de s'y associer durablement, par exemple en revendiquant des postes d'administrateur, ce qui l'amènera à se préoccuper des questions de gouvernance, puis à considérer les enjeux sociaux et environnementaux qui constituent les déterminants de cette stratégie.

Les principaux vecteurs de cette approche sont, plutôt que les ONG, les fonds de pension : ils sont, par définition, des investisseurs de long terme, puisque leur horizon de performance se compte en dizaines d'années. De plus, la forte représentation syndicale, à leur tête, les rend plus soucieux de cohérence idéologique entre leurs valeurs et les

pratiques des gestionnaires de ces fonds. Pas seulement aux Etats-Unis. En France, par exemple, l'Etablissement de retraite additionnelle de la fonction publique (Erafp), qui collecte, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les cotisations retraite versées sur les primes des fonctionnaires – soit 1,5 milliard d'euros par an ! –, a décidé, à la demande des syndicats, de placer 100 % de ses avoirs selon des critères de responsabilité sociale et environnementale. Le Fonds de réserve des retraites, également géré paritairement, a placé 600 millions d'euros, sur 25 milliards, selon ces mêmes critères.

Je pense que l'idéologie dominante du monde de la finance, aux Etats-Unis comme en Europe, est en passe de basculer vers cette nouvelle approche, qui n'est plus le seul fait des gestionnaires des fonds « éthiques » ou d'« investissement responsable ». Une étude du cabinet d'avocats américain Freshfields, réalisée pour l'Initiative finance du Programme des Nations unies pour l'environnement, a montré que l'évolution réglementaire et

jurisprudentielle exposait les investisseurs à des risques juridiques importants s'ils ne prenaient pas en considération les aspects sociaux et environnementaux de leurs activités.

**Améliorer et élargir la gestion des risques n'est-elle pas d'ailleurs la principale motivation des investisseurs lorsqu'ils décident de tenir compte de ces aspects ?**

Je crois plutôt qu'il s'agit là d'un discours a posteriori visant à légitimer professionnellement une évolution qui est, selon moi, liée avant tout au fait que les investisseurs ne peuvent échapper, comme tout citoyen, comme toute entreprise grande ou petite, aux questions qui affectent l'avenir de la société, comme par exemple le réchauffement climatique, les inégalités Nord-Sud, etc.

Cette prise de conscience collective est première ; ce n'est qu'ensuite que viennent les pressions de la société civile, les évolutions réglementaires, les instruments de gestion du risque et les mécanismes de marché, qui organisent ces préoccupations. Pour beaucoup d'investisseurs ou d'analystes financiers, ce phénomène n'est

d'ailleurs qu'un retour aux fondamentaux de leurs métiers, lorsqu'il s'agit d'évaluer les perspectives stratégiques des portefeuilles d'actifs, avant que les mathématiciens et les informaticiens ne tentent de mettre sur pied des marchés quasi automatisés et agissant « en temps réel », croyant pouvoir se passer de toute intervention humaine. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE REVERCHON

### CV

**2004** Jean-Pierre Sicard est directeur du développement durable de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).  
**2001** Fondateur et président de Novethic, centre de ressources et d'expertise sur la responsabilité sociétale des entreprises et l'investissement socialement responsable. Novethic est une filiale de la CDC.  
**1998** Responsable de la veille stratégique auprès du directeur de la stratégie et des finances du Groupe CDC.  
**1993** Consultant au Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE).